

Dernière version. Date : 24 novembre 2023

NOTE IMPORTANTE : Cette Politique est dynamique. Nous vous encourageons donc à mettre vos commentaires et DL s'engage à les consulter régulièrement et ajuster la politique.

Politique d'inclusion équitable et antiraciste dynamique

Déclaration

Danse Laurentides s'engage à inclure, à ne jamais discriminer et à donner une chance égale à toutes, incluant mais sans se limiter à : les Autochtones, les femmes, les personnes dites de la diversité de genres et culturelle, les personnes se reconnaissant comme minorité visible, les personnes vivant avec un handicap physique ou intellectuel et les personnes s'identifiant comme appartenant à la communauté LGBTQ2+, sans égard à l'âge, la classe sociale ou à la situation financière de la personne. La Politique d'inclusion promouvoit l'équité, l'accessibilité, la diversité, et l'antiracisme.

Objectif de la politique

La politique a pour objectif une meilleure inclusion des gens appartenant à la diversité capacitaire, la diversité culturelle, la diversité des genres ou de toute personne qui pourrait être visé par de la discrimination ou à des traitements défavorables (relève, personne âgée, gens d'ici qui ont grandi ailleurs, formation, vision artistique). Pour refléter les multiples visages et dimensions de la danse laurentienne. Pour prendre conscience du racisme systémique, de la suprématie blanche, de l'exclusion.

La politique vise aussi à identifier les réalités et les obstacles, afin de poser des actions pour améliorer et tenter de remédier aux enjeux des gens qui se disent de la diversité : barrière de langue, impénétrabilité du système (comprendre le système, les outils, les processus, l'accessibilité, l'admissibilité), pauvreté, difficulté à se déplacer, etc.

Ont participé à la réflexion utile à l'élaboration de la Politique

- Andrea Nino
- Caroline Dusseault
- Cassandre Lescarbeau
- Chanel Cheiban
- Citlali Germé
- Gerard Reyes
- Laurie-Anne Langis

Lexique et positionnement

Spécification ou remise en question des termes utilisés dans le milieu artistique

Intersectionnalité

Définition : Reconnaissance des difficultés additionnées de ces personnes.

LGBTQ/LGBTQ2+/LGBTTTQQIAP*

Définition : Sigles qui représentent la constellation d'identités lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, bispirituelles, queer, en questionnement, asexuelles et pansexuelles. L'astérisque (*) ou le signe plus (+) représente l'inclusion d'autres identités non représentées dans le sigle initial.

Éthique

Définition : Principes et valeurs morales qui guident les actions de Danse Laurentides dans ses interactions avec la communauté et dans la mise en œuvre de ses initiatives.

Inclusion

Définition : Une approche fondamentalement participative qui vise à ouvrir les portes à toutes les personnes, en créant des conditions propices à l'égalité des droits et en encourageant l'auto-interrogation des comportements envers certains groupes.

Position de DL : DL s'engage à aller à la rencontre de l'autre, à créer des partenariats avec des organismes facilitant le lien avec des groupes de la diversité et à élaborer des activités variées s'adressant aux plus de groupes possible. Éviter d'utiliser la formule "intégration" : cela sous-entend qu'une partie de la culture des gens concernés est laissée derrière.

Diversité

Définition : État, fait de la coexistence d'éléments ou de personnes différent.e.s par leur origine, leur nature, leurs caractéristiques, etc., au sein d'un groupe, d'une société, d'une organisation, etc.

Position de DL : DL souhaite voir la diversité se décliner en respect, reconnaissance et valorisation des différences culturelles, ethniques, sociales, religieuses, etc., auprès de sa clientèle et son équipe, en prônant l'égalité des droits et des chances pour toutes. Certaines institutions préfèrent utiliser l'expression « dit.e.s de la diversité », qui semble plus respectueuse face à des individus ou des groupes, qui peuvent se reconnaître ou non dans cette appellation. D'autres personnes ou groupes de personnes préfèrent encore le terme « pluralité » qui exprime la diversité et la multiplicité des identités et des cultures. DL évite d'utiliser des termes ethnocentriques tels que "racisé".

Discrimination

Définition : La discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère interdit par la loi, tels que le sexe, l'âge, l'état de santé, l'origine culturelle, la religion, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'état matrimonial, la situation parentale, etc

Position de DL : DL souhaite rétablir une égalité des chances, par exemple dans ses appels de projet, en gardant en tête le danger de la généralisation et la simplification des procédés. DL sensibilisera à restera vigilant.e.s à ne pas laisser percevoir ces mesures comme de la charité, ou de l'injustice envers la majorité.

Guérison et réconciliation (autochtone)

Position de DL : Danse Laurentides aspire à favoriser la représentativité des peuples autochtones dans leurs programmations et à respecter leur vision unique de l'art. Cela signifie

accepter les propositions liées à une vision artistique de la tradition, par opposition à la culture contemporaine qui valorise l'individualité et le nouveau (temporel). L'auteur temporel se réfère au créateur d'une œuvre à un moment donné, tandis que l'auteur ontologique représente l'ensemble des influences, des traditions et des ancêtres qui ont contribué à la création artistique. Danse Laurentides s'engage à accompagner cette évolution et à soutenir la préservation de la culture autochtone qui a longtemps été mise sous silence tout en encourageant les expressions artistiques novatrices.

Spectacle

Position de DL : DL tente d'être inclusif dans sa vision du spectacle et repense la formule traditionnelle du spectacle, qui pourrait se définir en : une performance artistique de danse qui va au-delà de la formule traditionnelle qui repense et réinvente les normes établies. Le spectacle pourrait ainsi englober toute forme d'intervention artistique, y compris les performances in situ, les résidences ouvertes, et autres approches novatrices. L'objectif est d'inclure activement les artisan.e.s, artistes et participant.e.s dans l'art.

Danse contemporaine

Position de DL : Danse Laurentides définit la danse contemporaine comme toute pratique abordant des considérations, préoccupations et notions de notre époque et utilisant le mouvement du corps comme instrument de recherche artistique, autant par les états de corps, la performance, la danse-théâtre que par les différentes approches chorégraphiques et styles de danse (danses traditionnelles, folkloriques, classiques, populaires, modernes ou actuelles des différentes villes, pays, régions, communautés et/ou cultures) traités avec une approche de création. Pour plus de précisions sur l'admissibilité de votre pratique, contactez-nous.

Danse

Position de DL : Danse Laurentides définit la danse comme toute pratique du mouvement, incluant toutes les approches et styles qui se définissent eux-mêmes comme de la danse.

Danse professionnelle

Position de DL : Par opposition à la danse amateur ou à la danse technique, la danse professionnelle est un métier pratiqué par l'interprète, le chorégraphe ou la compagnie de danse dans le cadre d'une pratique artistique engagée, rémunérée, sérieuse et/ou de manière très compétente.

Artiste des Laurentides

Position de DL : Artiste dont la résidence principale est sur le territoire des Laurentides. L'adresse est celle à laquelle il est enregistré au gouvernement du Québec (voir sur son permis de conduire)

Artiste qui entretient un lien particulier avec les Laurentides

Position de DL : Artiste qui a une attache sur le territoire des Laurentides (résidence secondaire ou maison du conjoint ou des parents) ou qui est originaire ou qui a vécu dans la région.

Démarche

Angles

- Accessibilité des services de DL à toutes
- Inclusion dans les ressources humaines de l'organisme
- Accessibilité des lieux
- Accessibilité de l'art au public
- Inclusion dans les communications

NB : Reconnaître le caractère évolutif de la démarche.

Mesures, interventions possibles

CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE

- Discours de reconnaissance lors des réunions et des événements.
- Supporter et valoriser les artistes autochtones en veillant à la représentativité dans la programmation.
- Transports éco favorables (création d'une page facebook de Covoiturage Danse Laurentides.
- Rendre cette politique dynamique aux suggestions.
- Inclusion d'artistes issus de la diversité au sein de sa programmation : présentation d'œuvres, accueil en résidences et accueil en tant que professeur dans le programme de perfectionnement

CE QUE DL VA-VEUT METTRE EN PLACE

- Reconnaître les désavantages liés à divers facteurs tels que les conditions socio-économiques, géographiques, le statut d'immigrant ou de réfugié, ainsi que les handicaps. Ensuite, mettre en œuvre des moyens équitables pour faciliter l'accès à nos services pour ces personnes. Cela inclut la mise en place de transports adaptés, de dispositifs d'aide au transport et de tarifs adaptés.
- Assouplir les formulaires administratifs pour rendre les processus plus accessibles.
- Établir un suivi efficace en transmettant régulièrement l'information, les valeurs et la politique d'équité au conseil d'administration, aux membres et à l'équipe, tout en veillant à effectuer des mises à jour fréquentes.
- Accroître notre engagement envers les personnes désavantagées en fournissant un soutien substantiel, en parrainant des initiatives et en offrant des services supplémentaires.
- Dans nos appels de projet, veiller à mentionner le plus grand nombre possible de styles de danse afin d'améliorer la visibilité dans les moteurs de recherche.
- Promouvoir des transports écologiques en mettant en place un système de navette. Favoriser également l'accueil des artistes par des voisins et la mise en place de solutions de transport adaptées.
- Revoir notre mission pour préciser que nous soutenons la danse de création et non la danse contemporaine.
- Examiner et redéfinir la notion d'artiste professionnel dans un contexte équitable et ouvert.
- Appliquer une politique d'accueil inclusive en reconnaissant et en intégrant d'autres styles de danse.
- Organiser une formation sur la danse autochtone les 4 et 5 avril.
- Privilégier des partenariats avec des studios disposant d'installations adaptées aux personnes en fauteuil roulant.
- Réviser notre lexique en préférant l'expression "expérience artistique" à "représentation".

- Collaborer avec le RQD pour organiser des tables rondes ou des activités de réseautage axées sur la décentralisation de la danse, tout en recueillant des témoignages sur des situations de discrimination.
- Promouvoir l'enrichissement culturel en encourageant la lecture et l'écoute dans notre communauté.
- Développer un service de médiation destiné aux artistes de la diversité
- Diversifier les comités de sélection pour assurer une représentation équitable, en particulier en ce qui concerne les personnes racisées.
- Assurer l'accessibilité aux communications en proposant des formats adaptés, tels que l'oral, l'écrit, la vidéo et l'audio.
- Établir des objectifs clairs et mettre en place une évaluation annuelle pour mesurer nos progrès en matière d'équité.

Ressources inspirantes

[Studio 303](#)

[RQD](#)

[Exeko](#)

[DAM](#)

[La DSR](#)

[Coco](#)

[Altergo](#)

[Carrefourrh](#)

[Anti-racism resources](#)

[Centre Canadien pour la diversité et l'inclusion](#)

[Plan équité diversité inclusion \(Gouvernement du Canada\)](#)

[Politique sur l'équité, diversité, inclusion et anti-racisme de l'université d'Ottawa.](#)